

PROJET DE MANDAT POUR LE SECRÉTARIAT

Conformément à la section 8 du MdE et en fonction des fonds disponibles, le Secrétariat s'attachera à mener les tâches suivantes:

1. Faciliter et promouvoir la mise en œuvre d'activités de coopération par les États Signataires, notamment:

- 1.1 organiser des réunions des Signataires et du Comité consultatif, ou toute autre réunion convoquée par la Réunion des Signataires;
- 1.2 fournir des services de Secrétariat au Comité consultatif et aux autres groupes de travail subsidiaires et les aider à accomplir leurs tâches;
- 1.3 donner effet aux décisions de la Réunion des Signataires en établissant et en intégrant les objectifs stratégiques dans les travaux du Secrétariat et donner suite aux recommandations adoptées par le Comité consultatif;
- 1.4 appeler l'attention des Signataires sur des questions liées à la mise en œuvre;
- 1.5 formuler et donner suite aux propositions d'améliorer la mise en œuvre du Mémoire et demander un soutien pour les projets liés à la conservation des requins migrateurs à l'échelle nationale et internationale;
- 1.6 identifier et négocier d'éventuels financements externes auprès de gouvernements, de fondations et d'autres sources; et
- 1.7 administrer le budget et préparer des rapports budgétaires à intervalles réguliers.

2. Assurer la liaison avec le Secrétariat de la CMS et ses Accords et les MdE sur les espèces marines afin de repérer les synergies qui pourraient aider à la mise en œuvre du présent Mémoire d'entente.

3. Se consulter et coopérer avec des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, notamment, la FAO, les ORGP compétentes, la CITES, la CDB, les Conventions relatives aux mers régionales, les parties prenantes du secteur de la pêche et les communautés locales, ainsi que d'autres organisations internationales pertinentes pour aider à la mise en œuvre du présent Mémoire d'entente. En particulier:

- 3.1 stimuler et appuyer la mise en place par d'autres organisations d'activités de projet favorisant les objectifs du Mémoire;
- 3.2 représenter le MdE dans les réunions internationales, régionales et nationales pertinentes afin de promouvoir ses objectifs dans des instances plus vastes;
- 3.3 échanger des informations et interagir régulièrement sur des questions liées à la conservation et à la gestion des requins migrateurs; et
- 3.4 recenser des domaines de complémentarité et de synergie possible, et recommander des actions concertées appropriées.

4. Encourager les États de l'aire de répartition non signataires à signer le Mémorandum ou à coopérer à ses activités.
5. Encourager les États hors de l'aire de répartition, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales et nationales ou d'autres organes et entités pertinentes à signer le MdE en tant que partenaires coopérants, et instaurer des relations de travail avec eux.
6. Communiquer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Mémorandum, notamment:
 - 6.1 préparer des rapports sur les travaux du Secrétariat à soumettre aux réunions des Signataires;
 - 6.2 distribuer des copies des rapports envoyés par les pays relatifs au Mémorandum; et
 - 6.3 organiser la préparation d'examens périodiques des progrès accomplis dans la mise en œuvre.
7. Sensibiliser le public par le biais des médias, au niveau tant national qu'international:
 - 7.1 superviser la mise au point d'une gamme de matériels d'information adapté à la distribution à un vaste public, indiquant les objectifs et l'optique du Mémorandum;
 - 7.2 contribuer à la compilation et à la diffusion appropriées des matériels d'information préparés par les gouvernements et d'autres organisations, afin de maximiser les avantages découlant du partage des expériences; et
 - 7.3 élaborer des propositions pour des événements internationaux spéciaux visant à promouvoir la conservation des requins migrateurs.
8. Soutenir les Signataires qui sont à la recherche de ressources financières pour la mise en œuvre de cet accord.
9. S'acquitter d'autres fonctions qui pourraient lui être confiées par les Signataires.